

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 18 (1866)

Artikel: Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Moutier, le 22 août 1866
Autor: Revel, A. / Grosjean / Favrot, Al.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Moutier, le 22 août 1866.

Lors de la réunion générale de l'année passée, à Bienne, il avait été décidé d'accepter l'offre de la section d'Erguel et de la Prévôté, de recevoir la Société à Moutier en 1866. Répondant à l'appel du bureau central, les membres des diverses sections se rendirent dans cette localité, le 22 août, en rangs moins serrés que les années précédentes, il est vrai, mais avec un plaisir non moins évident de se revoir. Ce peu d'affluence s'explique d'autant plus facilement que le temps était défavorable, et qu'à cette même époque plusieurs autres Sociétés se réunissaient en Suisse, et que de nombreux membres de la Société d'émulation avaient à cœur d'y assister.

Malgré toutes ces circonstances, la vaste salle de la maison de commune de Moutier se trouvait presque remplie dès 10 heures du matin. Outre les membres de la Société et des citoyens de la localité, environ 25 dames avaient bien voulu assister à cette réunion et lui prêter un nouveau charme par leur présence.

Le local, parfaitement choisi, était orné avec simplicité, mais avec beaucoup de goût. Entre les croisées étaient suspendus l'écusson fédéral et celui de Berne, entourés d'une guirlande de lierre, œuvre des dames de Moutier. Sur les

parois latérales on voyait les armes des divers districts du Jura bernois, également encadrées de guirlandes de verdure, et au centre du plafond planait un faucon, emportant dans ses serres un globe brillant. L'effet de tous ces ornements était charmant; sur tous les visages on voyait rayonner une expression de satisfaction et de plaisir.

En sa qualité de président de la section, M. le pasteur Grosjean ouvrit la séance en appelant au bureau MM. Revel, conseiller d'Etat; Quiquerez; Boivin, maire de Moutier; Guerne et Mauley. M. Favrot, secrétaire général, fut invité à tenir le protocole de la réunion de ce jour.

DÉLIBÉRATIONS.

Le bureau ainsi constitué, M. le président donne lecture d'une lettre du président de la Société, M. Kohler, dans laquelle il explique les motifs de son absence de la réunion de ce jour, et demande à ce que l'assemblée veuille bien pourvoir à son remplacement, ses occupations nombreuses ne lui permettant plus de donner à la Société tous les soins qu'elle est en droit d'attendre de lui.

Après cette lecture, M. le président demanda à l'assemblée si elle était d'avis d'accepter cette démission, et si elle voulait apporter des changements dans la composition du bureau central. Cette question fut mise en délibération et le vote eut pour résultat la non-acceptation de la démission de M. Kohler et le maintien du bureau central tel quel.

M. le président propose ensuite à l'assemblée la réception de nouveaux membres dans la personne de

- MM. AGASSIZ, fils d'Auguste Agassiz, de Saint-Imier;
- CHÈVRE, abbé, directeur du collège de Delémont;
- BORNE, abbé, professeur à Delémont;
- JECKER, vicaire à Delémont;
- ANDRÉ, pharmacien à Tavannes;
- GERMIQUET, notaire et secrétaire de préfecture à Moutier;
- D^r HERZOG, à Moutier;
- HARTMANN, gérant de la Banque commerciale, à St-Imier;
- LABHARD, directeur de la fabrique de Crémines.

L'assemblée admet toutes ces propositions, et M. le président, ayant fait inscrire tous ces Messieurs comme membres titulaires, entame la question de la passation des comptes de l'année 1865-1866. Il est décidé d'en remettre l'examen à la commission qui déjà, les années précédentes, était chargée de les examiner et de les approuver. Cette commission est composée de MM. Durand et Choffat. En cas de refus de la part de l'un ou de l'autre de ces Messieurs, le bureau central pourvoira à leur remplacement.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

M. le président ouvre la série des travaux par un discours d'ouverture, dans lequel, après avoir, au nom de la section d'Erguel et de la Prévôté, souhaité la bienvenue aux membres de la Société, aux habitants, aux autorités et aux dames de Moutier, il trace « *la biographie d'Etienne Grosjean, ancien de l'église de Tavannes et de Chaindon, et dernier bandelier de la Prévôté de Moutier.* » Ce discours intéressant sera publié dans le volume des *Actes* de cette année. (Voir l'*Appendice.*)

— M. le secrétaire donne lecture du coup d'œil sur les travaux de la Société pendant l'année 1865-1866.

Ce rapport n'ayant pu être rédigé complètement par suite de l'arrivée tardive des protocoles, le secrétaire est prié de le compléter ; l'impression en sera décidée par le bureau central.

— M. Quiquerez ayant ensuite été invité à prendre la parole, commence par donner quelques explications relatives au modèle de haut-fourneau ancien, qu'il dépose sur le bureau et qui doit servir d'illustration à son ouvrage sur l'Age du fer dans le Jura. Ce modèle, œuvre de M. Quiquerez lui-même, est la représentation exacte des fourneaux les plus parfaits qu'il a découverts en diverses localités du pays ; il est construit en partie avec des débris de ces anciens hauts-fourneaux, et il est accompagné d'une série d'échantillons de scories et de fer en divers états de manipulation.

A la suite de ces explications, M. Quiquerez lit quelques fragments de son histoire de l'abbaye de Moutier-Grandval, touchant surtout l'emplacement de l'ancienne église abbatiale et du couvent, les divers bâtiments, ateliers, qui entouraient ce dernier, la distribution des locaux, leur architecture, et les époques de leur construction.

Il présente en même temps un ancien plan d'après lequel il fait voir que ces édifices ont été bâtis d'après un modèle analogue à celui qui a servi à l'érection du couvent de St-Gall. — Puis il passe à des détails concernant les reliques de St-Germain, déposées actuellement à Delémont et décrites dans une publication spéciale imprimée par la Société d'antiquités d'Alsace. (Voir cette notice.) Il mentionne aussi un petit calice et une patène en argent, trouvés tous deux dans un tombeau de l'ancienne église et que M. Moschard déposés sur le bureau. Il parle aussi d'une bible provenant de la bibliothèque de Moutier-Grandval, datant de l'époque du couronnement de Charlemagne qui en avait fait don au monastère. Ce volume précieux sous tous les rapports, fut vendu à une époque peu éloignée de nous par un ancien maire de Delémont, pour 25 louis à M. von Speir de Bâle qui la recéda à un antiquaire de Londres pour la somme de 45 mille francs.

Considérant que ce travail contient des données historiques du plus grand intérêt aussi bien pour l'abbaye que pour la localité elle-même, M. Quiquerez en fait l'offre à la Société.

Il s'engage à cet effet une discussion relative aux moyens financiers de la Société, et M. Boivin fait la proposition de publier cet ouvrage par souscription à couvrir de préférence par les Prévôtois, et sous le patronage de la Société qui fournirait de sa caisse une somme de 200 à 300 fr. — M. Tièche modifie cette proposition en demandant que le principe de la souscription soit maintenu, mais que l'on ne s'adresse à la Société que pour parfaire la dépense, en cas d'insuffisance de la souscription. — Ces deux propositions sont débattues dans l'assemblée, laquelle ayant été appelée à voter sur cet objet, décide que « l'ouvrage de M. Quiquerez sur l'abbaye de Moutier-Grand-

val sera publié en un volume, par souscriptions à couvrir par les citoyens de la Prévôté d'abord, et que l'on s'adressera ensuite à la Société si les fonds produits par cette souscription ne suffisent pas. »

M. Quiquerez est ensuite chargé de rédiger le prospectus et de faire circuler la liste de souscriptions.

— Outre les communications de M. Quiquerez, le seul travail historique qui ait été lu à cette séance, est de M. Mandelert. C'est un récit d'une « *Excursion dans la Prévosté-sous-les-Roches, par les pasteurs Moschard, Frêne et Himly, en 1789,* » extrait des mémoires de T. R. Frêne, pasteur à Tavannes. C'est une véritable peinture des mœurs de l'époque : trois pasteurs réformés partent un beau jour de chez eux, légers de bagage, mais le cœur rempli de bon vouloir et de charité, pour aller visiter la Prévôté et serrer la main à leurs amis, les curés des paroisses catholiques avoisinant la Prévôté et faisant aujourd'hui partie du Val de Delémont. Après avoir frappé à la porte de trois cures sans y rencontrer leur hôte, ils ont enfin le bonheur d'être reçus à bras ouverts chez M. le curé de Mervelier, dont l'hospitalité les dédommage de leurs courses inutiles et de leurs déceptions de la journée. — Combien les temps sont changés depuis lors !

— Il est regrettable que ce procès-verbal ne soit pas aussi riche en citations de travaux présentés à la séance générale qu'il l'était ces années passées. Ni l'histoire naturelle, ni les études ayant trait à l'utilité publique, ni les beaux-arts, n'y sont représentés. Un seul travail a trait à l'éducation. Il est dû à M. Mauley, digne président de la section de Saint-Imier, qui, dans quelques pages extraites d'un travail sur « *les Courses scolaires,* » retrace avec habileté le but de ces courses, l'utilité éducative qu'en retire la jeunesse, l'influence heureuse qu'elles exercent sur le caractère des jeunes gens, et les doux souvenirs qu'elles laissent dans leur mémoire.

— La littérature proprement dite est représentée par deux poésies : l'une de M. Fayot, pasteur, intitulée : « *Hommage d'un Français à la Suisse,* » et l'autre, de M. Ed. Tièche,

ayant pour titre : « *Pégase sous le joug.* » Cette dernière est une imitation heureuse du « *Pegasus am Jocke,* » de Schiller. Elles seront publiées dans le volume des *Actes.*

La lecture des travaux terminée, M. le président demande à l'assemblée si elle est d'avis que l'on exprime à M. X. Kohler, président de la Société, sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus, et le désir qu'elle éprouve de le voir continuer les fonctions qui lui ont été de nouveau dévolues. L'assemblée est unanime pour voter cette proposition.

La question de la fixation du lieu de réunion pour la prochaine séance générale de la Société, ayant ensuite été mise en discussion, M. Mauley, président de la section de Saint-Imier, réclame, au nom de celle-ci, le plaisir de recevoir la Société l'année prochaine. Cette proposition est mise aux voix et votée par acclamation.

M. le président ayant annoncé que M. le maire de Moutier avait fait ouvrir le nouveau temple pour les personnes désireuses de le visiter, et rappelé que l'heure du dîner a été fixée à 2 heures, déclare la séance levée.

Moutier, le 22 août 1866.

Les membres du bureau :
REVEL, A. QUIQUEREZ, BOIVIN,
GUERNE, MAULEY.

Le Président,
GROSJEAN, pasteur.
Le Secrétaire,
AL. FAVROT.
